

5 SUR 5 ACCUEIL

Société par actions simplifiée au capital de 2.500 €
Siège social : Chartres (28000) – 3, avenue Nicolas Conte
851 005 769 RCS Chartres

(la **Société**)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES

EN DATE DU 31 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente-et-un janvier

Les soussignés :

1. **ITQ Group**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé à Serris (77700) – 7, impasse Dorothée le Maître, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 799 012 653, représentée par son président JL Invest (883 497 042 RCS Meaux), elle-même représentée par son gérant, Monsieur Yosseph Levy ;
2. **MR INDUSTRY**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 3 Avenue Nicolas Conte, 28000 Chartres, immatriculée sous le numéro 829 486 513 RCS Chartres, représentée par son président, Monsieur Sébastien Ribemont.

Titulaires, ensemble, de l'intégralité des actions composant le capital social et les droits de vote de la Société (les **Associés**),

ONT PRIS LES DECISIONS CI-APRES RAPPORTEES DANS L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

1. Prise d'acte de la démission du président de la Société et nomination du nouveau président de la Société (le **Président**) en remplacement du président démissionnaire ;
2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Prise d'acte de la démission du président de la Société et nomination du nouveau Président en remplacement du président démissionnaire

La collectivité des Associés, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de ses fonctions de président adressée par Mylik à la Société ce jour,

Prend acte de la démission de Mylik de ses fonctions de président de la Société à compter de ce jour, lui donne *quitus* entier et sans réserve pour l'exercice de son mandat et décide de nommer en lieu et place, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, **Monsieur Ivan Marciano**, né le 9 septembre 1979 à Créteil, de nationalité française, demeurant 17 B allée Centrale, 94000 Créteil.

Monsieur Ivan Marciano déclare accepter lesdites fonctions et n'être frappée d'aucune mesure susceptible de lui interdire l'exercice des fonctions de président de la Société.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par la collectivité des Associés.

DEUXIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

La collectivité des Associés de la Société donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par la collectivité des Associés.

*

* *

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée et chacun des Associés signe le présent procès-verbal.

Fait au moyen du procédé de signature électronique DocuSign®, conformément aux articles 1366 et suivants du Code civil,

Le 31 janvier 2025

ITQ Group
Mylik
JL Invest
Par Monsieur Yosseph Levy

Signature :

DocuSigned by:
Joseph LEVY
088C683CFFB6415...

Monsieur Ivan Marciano

Signature :

DocuSigned by:

3E2C24BB70E041D...

MR Industry
Monsieur Sébastien Ribemont

Signature :

DocuSigned by:
Sébastien RIBEMONT
4B0516FE9D81460...